



Aménager, animer,
sensibiliser au fil
de l'eau...
Nos territoires
ont de la ressource !
page 10



printemps 2017

Ressources & Territoires



Girondescopie,
la boîte à outils
des territoires
Les repères,
page 11

Le Département,
au plus proche
des acteurs
locaux

Le grand sujet, page 4

L'édito



© Département de la Gironde

Sommaire

3-4 > Les brèves d'actu

5 > Le Département, au plus proche des acteurs locaux

9 > L'Artolienne : une mutuelle, un territoire, des soins optimisés

10 > La mobilité, accélérateur d'insertion au quotidien

11 > L'insertion sociale et professionnelle, un enjeu majeur pour le Département

12 > Protection du patrimoine écologique : aménager, animer, sensibiliser

14 > Les repères

16 > Selfie !



Photo de couverture : bourg de Comps (canton de l'Estuaire - Haute Gironde). La commune a bénéficié d'une Convention d'Aménagement de Bourg (CAB). Crédit photo : Paul Robin

RESSOURCES & TERRITOIRES, le magazine édité par le Département de la Gironde, Direction de la Communication - 1 esplanade Charles de Gaulle - CS 71223 - 33074 Bordeaux Cedex - tél. 05 56 99 33 33 - Directeur de la Publication : Frédéric Duprat - Rédactrice en chef : Brigitte Botte Coordination : Laurence Tauzin - Rédaction : Brigitte Botte - Crédits photo : Paul Robin (photo de couverture), Motor Garage, Mairie de Tresses, Phovoir Images, Olivier Panier des Touches, Aurélien Marquet, Barde - Parc photovoltaïque du Béthout (Gironde), FDAAPM, Joseph, photothèque du Département de la Gironde - Conception graphique : Marc Vernier - Impression CID sur papier FSC recyclé 100 % Dépôt légal : mars 2017 - Tirage : 12 000 exemplaires - ISSN / en cours d'attribution.

Les brèves

Le Département est le premier partenaire des communes et des intercommunalités, le premier soutien aux initiatives qui font vivre nos villes et nos villages.

Un soutien financier d'abord, confirmé par le budget du Département pour l'année 2017, que notre assemblée a approuvé. Celui-ci nous permet de poursuivre nos ambitions avec les aides de droit commun aux communes, aux associations, mais aussi le FDAEC, les nombreux dispositifs qui viennent en appui de vos initiatives...

Par ailleurs, afin que nous disposions tous d'un outil foncier fort, nous avons également demandé une extension de l'Établissement public foncier d'État Poitou-Charentes.

Pour vous accompagner, le Conseil départemental s'est également doté des pactes territoriaux, une démarche de construction partagée entre le Département d'une part, et les acteurs de nos territoires d'autre part. Un grand projet participatif dans lequel nombre d'entre vous se sont investis, je vous en remercie.

La politique départementale, c'est aussi l'aide en ingénierie que nous voulons vous apporter. A ce titre, nous avons lancé Gironde Ressources, la nouvelle agence départementale à votre service, renforcée, reconfigurée. Cette structure viendra en appui des élus locaux pour vous aider à développer et suivre les projets pour vos communes ou intercommunalités.

Toutes ces ambitions nous engagent collectivement pour des projets d'avenir. Avec cette nouvelle publication du Département de la Gironde « Ressources & Territoires » vous disposerez d'un magazine d'information et de dialogue à destination de vous toutes et tous qui chaque jour faites vivre la Gironde : élus locaux, associations, syndicats, entreprises... Vos remarques et suggestions pour le faire évoluer sont bien entendu les bienvenues, Ressources & Territoires est votre magazine ! Bonne lecture à toutes et à tous !

Le Président du Conseil départemental de la Gironde

Jean-Luc Gleyze

Les rendez-vous

24/03

Séminaire petite enfance et lutte contre les stéréotypes genrés

7/04

Journée départementale des écoles de musique, à l'espace Garonne à Bassens

13/04

Assemblée plénière du Conseil départemental de la Gironde, vote du Compte administratif 2016 et du taux de fiscalité

20 au 28/05

Foire internationale de Bordeaux, avec la nocturne et la journée des maires le mercredi 24 mai

29/06

Assemblée plénière du Conseil départemental de la Gironde, budget supplémentaire



d'actu

Votre nouveau rendez-vous saisonnier

Ressources & Territoires

printemps 2017

est une nouvelle publication saisonnière :

- > de dossiers et de ressources pour les acteurs des territoires et une vitrine du laboratoire des projets territoriaux.
- > envoyée aux élus locaux girondins, aux entreprises et associations qui ont participé aux pactes territoriaux
- > éditée à 12 000 exemplaires

À partir du 28 mars, inscrivez-vous !...

En ligne à la newsletter de cette nouvelle communauté d'acteurs locaux pour recevoir régulièrement l'actualité des territoires girondins et des politiques publiques départementales par mail.

Et retrouvez votre journal trimestriel sur le nouveau portail internet du Département : gironde.fr/collectivitee.



Accompagner, donner des idées, suggérer, partager des expériences, donner la parole aux acteurs locaux.

EXPOSER



Accueillez l'exposition : *Les pesticides, c'est pas automatique !*

Pour tous les jardiniers amateurs et les autres, cette exposition itinérante, ludique et interactive sur le jardinage sans pesticide a pour but d'informer sur leurs dangers et de partager des techniques de jardinage naturelles, efficaces et simples. Le traitement des jardins par les pesticides est rarement indispensable et de nombreuses alternatives permettent de s'en passer complètement.

En privilégiant l'utilisation du bois, la fabrication du mobilier et de la maquette de l'exposition a été réalisée par un Atelier Chantier d'Insertion, l'association Pour les enfants du Pays de Belcymc.

Qui peut demander l'exposition ? Les collectivités, les associations et les établissements scolaires, gratuitement. Un animateur est systématiquement mis à disposition pour accueillir le public et animer les supports pédagogiques.



© Mairie de Tresses

Contacts pour réserver l'exposition :

Conseil départemental de la Gironde - Alban Maucouvert 05 56 99 37 39
a.maucouvert@gironde.fr
 Graine Aquitaine Michael Leclercq 05 56 88 19 07 - michael@graine-aquitaine.org
 Le guide du jardinage écologique est disponible sur gironde.fr/environnement

PRENEZ DATE !

Les assises des Services d'aide à domicile de la Gironde se tiendront le jeudi 30 mars - salle du Vigean à Eysines. Elles marqueront le lancement d'une nouvelle politique départementale qui traduit la volonté d'innovation sociale de l'institution.



CULTIVER, SON BÉNÉVOLAT

Qu'elles soient à vocations sportive, sociale, culturelle, environnementale, à destination de la jeunesse ou des personnes âgées, les associations et leur dynamique font nos territoires. Pour un engagement bénéfique à l'association, tout autant qu'au bénévole, le Département vous propose des temps d'échanges, de témoignages, de partages des bonnes pratiques et des savoir-faire.

Élaborer mon projet associatif, présenter mon projet à un financeur potentiel, organiser un événement, créer ma newsletter... autant de sujets abordés lors de ces rencontres prises en charge par le Département de la Gironde. Pour consolider et élargir vos compétences et vos acquis, pour partager avec de nombreux autres bénévoles les expériences vécues, retrouvez le programme complet : de février à juin et de septembre à décembre 2017. Inscrivez-vous en ligne sur gironde.fr/benevoles
 NB : Les conseillers en développement Sport et Vie Associative répartis sur l'ensemble du territoire girondin ont pour mission d'accompagner les associations dans le développement de leurs projets. Ils apportent conseil et soutien technique.

ACCÉDER AUX SERVICES PUBLICS



84%

des Girondins se déclarent satisfaits, voire très satisfaits de l'accessibilité de l'offre de la médecine généraliste de proximité.



72%

des Girondins se déclarent satisfaits, voire très satisfaits de l'accessibilité de l'offre en équipements sportifs.



72%

des Girondins se déclarent satisfaits, voire très satisfaits de l'accessibilité de l'offre en commerces et services de proximité.

C'est le résultat de la consultation de la population girondine avant l'élaboration du plan d'actions dans le cadre du Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public de la Gironde (SAASP), construit avec l'Etat.

En 2017, les 105 collèges girondins se répartissent la somme de 285 000 euros pour financer l'opération « Eveil, initiation et éducation » dans le cadre des « Itinéraires culturels ».



la question

à Christine BOST

1^{re} Vice-présidente
chargée des synergies,
stratégies et développement
des territoires

Comment le Département modernise-t-il sa relation avec les territoires ?



© Stéphane Monserant

Nous avons tous à faire face à une nouvelle équation, celle de répondre aux besoins croissants de nos citoyens alors que les moyens financiers ne suivent pas la même courbe d'évolution !

Il nous faut donc inventer de nouvelles façons de faire, nous devons mieux partager, mieux collaborer, s'entraider, mutualiser. Mettre en commun nos compétences, nos forces, nos ambitions pour hisser nos territoires vers le haut et améliorer les conditions de vie de tous les Girondins.

La nouvelle politique territoriale du Département « Gironde 2033 » dont sont issus les Pactes Territoriaux répond à cette volonté. Elle propose bien sûr de porter les politiques du Département, d'accompagner celles des acteurs des territoires (communes, EPCI, associations, partenaires économiques...) mais surtout d'organiser une méthode de travail collaborative qui cherche à construire ensemble, à être co-responsable de l'avenir de nos territoires.

En sillonnant la Gironde lors des Conseils de Territoires, en dialoguant avec tous les participants, nos politiques publiques peuvent se transformer, s'adapter, nourries de cette intelligence collective. C'est aussi en croisant les besoins avec nos priorités que nos réponses aux attentes de chaque territoire seront innovantes et différencierées.

La relation Communes-Département reste pour nous essentielle afin d'assurer ces solidarités humaines et territoriales. C'est pour cela aussi que nous avons imaginé un nouveau dispositif au service des communes. « Gironde ressources » constituera une véritable boîte à outil qui leur permettra d'éclairer leurs décisions et de conduire leurs projets.

Pour vous servir et être à vos côtés, notre imagination et notre volonté sont bien plus grandes que la géographie de la Gironde !

Les brèves d'actu

RELIER



3,2 M€

c'est l'enveloppe consacrée en urgence par le Département de la Gironde pour le déploiement volontariste et ambitieux du très haut débit vers les particuliers et les entreprises, en 2016-2017.

Avec qui ? Les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et Gironde Numérique.

Pourquoi ? Pour poursuivre le maillage numérique girondin dans un souci d'équité territoriale et rendre les tarifs d'accès à internet plus abordables.

COVOITURER PLUS



Plan d'urgence de 3 millions d'euros pour le covoiturage

On compte aujourd'hui 86 aires de covoiturage offrant 1 576 places de stationnement.

Objectif ? Augmenter le covoiturage de près de 50% en 3 ans sur toute la Gironde pour assurer l'interconnexion avec les autres modes de transports : bus, TER, cars TransGironde, et vélo. Tout savoir sur les aires de covoiturage : covoiturage.transgironde.fr

RESTAURER



© Olivier Panier des Touches

Objectif ? Couvrir à long terme 100% des 410 000 foyers situés hors Métropole grâce à un réseau de desserte de 23 500 km au total. Un investissement majeur de **650 M€**, dont 230 millions d'euros investis dans les 5 prochaines années.

Un financement générateur de près de 500 emplois.

Renseignements

girondehautmega.fr – Sur Twitter : girondehautmega

La Gironde a été nommée 2^e département de France pour le palmarès 2016 de l'écologie par le journal *La Vie*



©Phovoir Images



Le Département, au plus proche des acteurs locaux

La collectivité renforce son action territoriale grâce à deux leviers majeurs. Le premier, les **pactes**, concrétise la dynamique de projets des acteurs territoriaux. Le second, **Gironde Ressources**, est la nouvelle agence technique départementale destinée à aider les collectivités dans la conduite de leurs projets.

A parcourir la Gironde depuis près de deux ans à la rencontre des acteurs locaux, le Département a fait avec eux un long voyage, les valises pleines de rendez-vous, de débats, de confrontations et de suggestions, et des malles remplies de près de 3800 projets !

Une récolte fructueuse a été partagée avec 500 contributeurs, 36 conseils de territoires. Deux conférences départementales plus tard, la mise en commun de ces initiatives, vivantes et concrètes, entre élus locaux, chefs d'entreprise, membres d'associations, acteurs de coopératives..., s'est déroulée à l'automne dernier. C'est dire si la démarche est de longue haleine et si le dialogue a eu le temps de s'installer ! Pour le meilleur.

Depuis, lors du Budget primitif 2017, l'Assemblée départementale a adopté l'inventaire des projets des neuf pactes territoriaux, en vue de leur signature. Une étape essentielle dans ce voyage conjoint mené par les 9 territoires girondins et leur partenaire historique et privilégié qu'est le Département.

Ces pactes sont de véritables feuilles de route. Cadre opérationnel entre partenaires, ils fixent les engagements de chacun dans la mise en œuvre des actions et des projets.

«Le pacte est un organisme vivant amené à évoluer au fil du temps, une méthode de travail coopérative qui tend à fédérer les initiatives des territoires, à mettre en commun.»



UNE DÉMARCHE COLLECTIVE 3800 PROJETS IDENTIFIÉS PAR DES STRUCTURES VOLONTAIRES



DES ACTIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DES TERRITOIRES



2017 : UNE MISE EN ŒUVRE COORDONNÉE DE PROJETS PORTEURS



Christine Bost rappelle : « Le pacte est un organisme vivant amené à évoluer au fil du temps, une méthode de travail coopérative qui tend à fédérer les initiatives des territoires, à mettre en commun. Une démarche adaptable en lien avec les objectifs que le Département et les acteurs des territoires se sont fixés ensemble. »

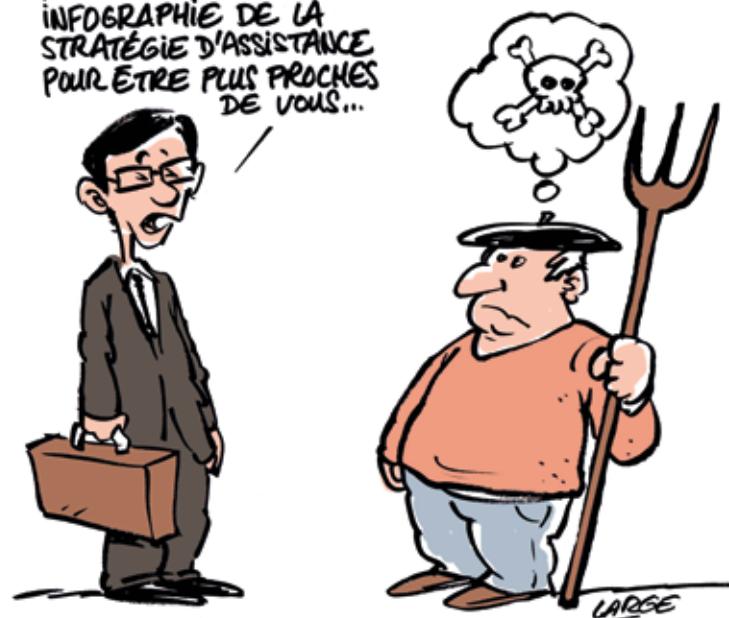
Accompagner le développement des territoires, permettre la naissance des projets, encourager les dialogues ne sont pas des vœux pieux en terre girondine. En effet, il y a déjà longtemps que la collectivité soutient les acteurs locaux dans leurs initiatives qui contribuent à l'attractivité de la Gironde, à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, et au développement des services publics. Et ce n'est pas nouveau, preuve en est : les aides aux communes et notamment les Conventions d'aménagement de Bourg (CAB) peuvent s'enorgueillir de 20 ans d'existence !

C'est plutôt dans la méthode de dialogue territorial que réside l'innovation, accompagnée d'une vraie volonté de renforcer l'action de la collectivité.

Des outils de conseils et d'ingénierie

Au-delà de ses interventions en subventions, 27 millions d'euros votés en 2017, le Département muscle son approche de coopération territoriale au travers du conseil et de l'**ingénierie** et accompagne désormais, au quotidien, les porteurs de projets et les initiatives fortes de lien social et de dynamiques territoriales. L'échelle départementale se révèle particulièrement pertinente pour agir en faveur du vivre ensemble et d'un développement équilibré de la Gironde, en toute proximité.

NOUS AVONS ÉTABLI UNE INFOGRAPHIE DE LA STRATÉGIE D'ASSISTANCE POUR ÊTRE PLUS PROCHES DE VOUS...



Jean-Luc Gleyze a fait cette annonce, lors du Salon des élus locaux d'Aquitaine, le 2 novembre dernier : « Nous proposerons à l'Assemblée départementale la création d'une agence de conseil et d'ingénierie au service des territoires, sous la forme d'un établissement public administratif de type agence technique départementale. »

En effet, la loi NOTRe confirme l'échelon départemental dans son rôle d'assistance en ingénierie en direction des acteurs publics des territoires. L'environnement législatif se complexifie pour les élus locaux, les services territorialisés de l'Etat auprès des communes se raréfient, les budgets des collectivités locales sont de plus en plus contraints, les procédures se complexifient et il est difficile d'identifier des interlocuteurs pertinents pour accompagner les collectivités.

Gironde Ressources nouvelle agence technique départementale

Devant ce constat partagé, la dynamique de contractualisation des Pactes entre les territoires et le Département - partie opérationnelle - réaffirme la volonté d'un développement de l'accompagnement et du conseil auprès et avec les acteurs locaux, et de mise en relation pour répondre à l'enjeu de solidarité territoriale girondine.

Ainsi, dans la définition stratégique des Pactes territoriaux, le Département fait évoluer son offre d'ingénierie en créant une agence technique départementale qui s'appuiera sur un réseau de compétences métiers au sein de la collectivité.

Cette nouvelle agence, sous la forme d'un Etablissement Public Administratif (1) en cours de création, disposera de sa propre personnalité morale et de son autonomie juridique et budgétaire.

La gouvernance reviendra à un conseil d'administration composé de représentants du Département et des collectivités territoriales girondines.

La Présidence sera assurée par le Président du Département.

L'agence sera un outil d'aide à la décision pour ses futurs adhérents. En contrepartie d'une adhésion, communes et EPCI pourront bénéficier de conseils, assistances et informations dans les domaines financier, juridique, administratif, informatique et technique (voirie, eau et assainissement, foncier, développement durable...).

La structure sera composée de conseillers en développement territoriaux, et d'experts.

Pour bénéficier des services du groupement, il sera nécessaire d'adhérer à la structure dont l'Assemblée Générale se tiendra le 12 mai (ou au cours du 2^{ème} trimestre).

(1) Article L5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) >



LES NEUF TERRITOIRES DES PACTES TERRITORIAUX



CONSEILS DE TERRITOIRES À VENIR

BASSIN D'ARCACHON - VAL DE L'EYRE

Mardi 14 mars 2017 à 14h30
Centre Culturel du Bateau lyre
au Barp

SUD GIRONDE

Mercredi 15 mars 2017 à 9h30
Salle polyvalente à Landiras

GRAVES

Mardi 21 mars 2017 à 14h30
Salle de la Bergerie du Courneau
à Canéjan

HAUTS-DE-GARONNE

Mardi 21 mars 2017 à 9h30
Château du Diable
88 crs Victor Hugo à Cenon

BORDEAUX

Mercredi 22 mars 2017 à 14h30
Collège Cheverus
10 rue Cheverus à Bordeaux

HAUTE-GIRONDE

Mardi 28 mars 2017 à 14h30
Salle des fêtes à Saint Seurin de Cursac

PORTE DU MÉDOC

Mercredi 29 mars 2017 à 9h30
Salle Gérard Philipe
14 avenue de Verdun à Martignas

MÉDOC

Mercredi 29 mars 2017 à 14h30
Salle du foyer rural à Queyrac

LIBOURNAIS

Mardi 4 avril 2017 à 9h30
Salle des fêtes à Porchères

Les pactes territoriaux : le pourquoi du comment

QUOI ? Deux conseils de territoire par an. Leur rôle : suivre les pactes, partager les points de vue, améliorer le plan d'actions, stimuler le travail en commun, faire connaître les initiatives et les expériences.

QUAND ? Deux fois par an. En 2017 : en mars et octobre.

QUI ? Les représentants des collectivités territoriales, des associations, de l'Etat, des forces économiques et tout acteur qui souhaite participer à cette réflexion collective et s'inscrire dans l'ambition des pactes.

OU ? Dans une commune au cœur de chaque territoire.



La démarche territoriale :
Direction de la cohésion territoriale
et de la coopération européenne
dialogue-territoires@gironde.fr
05 56 99 66 37
gironde.fr/dialogue-territoires

Gironde Ressources
L'agence au service des territoires

Le conseil aux collectivités :
Direction : Laurent Gaumet
dgss-adt@gironde.fr
05 56 99 57 70

L'Artolienne : une mutuelle, un territoire, des soins optimisés



#innovationsociale #économiesocialeetsolidaire #ESS #reproductible



réate de la consultation publique lancée par la Communauté de communes, relève en effet de l'économie sociale et solidaire.

Laurent Bonnet de Mutualia Territoires Solidaires, insiste sur ce point : « Proximité et humanisme est notre devise, nous répondons aux besoins identifiés des habitants et à leur porte-monnaie ! » Lancée en septembre 2015, l'Artolienne comptait fin octobre 28 bénéficiaires et 80 dossiers en étude. Au 31 janvier 2017, elle totalise 74 bénéficiaires !

« Sans le Département, cette initiative n'aurait sans doute pu voir le jour, même avec une forte mobilisation des élus locaux et des habitants, parties prenantes dans la construction du projet au travers des réunions publiques. » C'est Marie-Claude Agullana, cheville ouvrière du projet, qui s'exprime.

« Le Département a aidé à passer du concept à la réalité. »



© Aurélien Marquot

Emmanuelle Ajon, Vice-présidente chargée de la promotion de la santé et de la protection de l'enfance

Le bourg de Lestiac-sur-Garonne, profondément ancré dans le canton de l'Entre-deux-Mers, surgit d'une brume épaisse ce matin-là. Marie-Claude Agullana, élue communautaire chargée des questions sociales et conseillère départementale du canton avec Guy Moreno, répond à une interview de TV7, auprès d'Emmanuelle Ajon, vice-présidente chargée de la promotion de la santé et de la protection de l'enfance au Département. Le responsable développement commercial, Laurent Bonnet, et Eric Altenburger, conseiller entreprises de la mutuelle Mutualia Territoires Solidaires sont venus accompagnés d'un adhérent et se joignent au petit groupe.

Une première en Gironde

Nous sommes dans les locaux de la Communauté de communes du Vallon de l'Artolie*, structure intercommunale mobilisée depuis plusieurs années autour d'un projet inédit et solidaire, favorisant l'accès aux soins pour les 9 300 habitants de son bassin de vie.

Résultat : l'expérimentation de la mutuelle intercommunale portée par la seule CDC attire la curiosité des médias locaux et au-delà. Mutualia Territoires Solidaires, lau-

40 000 administrés pourront s'inscrire alors dans ce système social au tarif juste parce que négocié en direct avec les communes, et garantissant une évolution maîtrisée des tarifs.

De plus, la mutuelle propose également une assistance aux personnes et un fonds social pour les personnes les plus démunies. Ces actions de prévention et d'information ont été exigées par les élus lors de l'appel d'offre. Elle comprend aussi une offre collective à destination des employeurs (entreprises et associations) sur une base de garanties identiques à l'offre générale individuelle.

Enfin, ses Conseillers Mutualistes travaillent dans la dentelle et réalisent des permanences au sein de la commune : une condition essentielle en milieu rural.

Il faut noter que cette expérimentation humanise l'approche de l'accès aux soins, mais aussi les actions de prévention sur la nutrition, le sport et la vaccination des adultes. Elle s'inscrit dans un axe vertueux dont la force réside dans l'ancrage local.

* Suite à la fusion des Communautés de communes, les neuf communes de la CDC du Vallon de l'Artolie sont, depuis le 1^{er} janvier 2017, réparties dans trois Communautés de communes différentes.

Contacts

Direction Promotion de la santé

dps@gironde.fr

05 56 99 33 33 Poste 39 14

Pour accompagner la création de cette première mutuelle intercommunale et favoriser l'accès des habitants d'un territoire à une complémentaire santé, le Département a pris en charge les coûts d'ingénierie à hauteur de 10 296 euros.

La collectivité peut proposer :

- > le même appui pour associer les habitants à la construction d'un projet local, notamment par des réunions publiques
- > l'aide à la rédaction d'un cahier des charges en vue de l'appel à projet auprès de mutuelles de l'économie sociale et solidaire
- > la diffusion de l'appel à candidature sur la plate-forme départementale des marchés publics et l'analyse des réponses reçues.

Le pourquoi du comment



© Motor Garage

Pour mener à bien son projet, Emilie Vandellos Duflos a effectué une étude de marché et un diagnostic du territoire ; elle a rencontré de nombreux garages solidaires en 2015.

Ce garage pourrait être l'un des acteurs de la plateforme de mobilité du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, que le Département envisage d'ouvrir au deuxième semestre 2017.

Contact

Emilie Vandellos Duflos –
Association Motor Garage
1541, avenue du Parc de l'Exposition
à La Teste-de-Buch
05 56 66 97 99 – motorgarage33@gmail.com

Du lundi au vendredi 9 h-12 h, 14 h-18 h

problèmes, vers des services adaptés » explique Mickael Vandellos, Président de l'association.

Inser' Scoot : du concret dans les résultats

Jusqu'en 2015, cette seconde initiative de mobilité solidaire développée en Haute Gironde, s'appelait *Parc Cyclo*. Désormais, les scooters ont remplacé les mobylettes et le nom du dispositif a changé.

Inser' Scoot, porté par la Mission Locale de la Haute Gironde et basé à Blaye, est un véritable outil d'insertion dans la Haute Gironde très rurale, où il n'est pas toujours facile de se déplacer sans un moyen de locomotion individuel.

Depuis 20 ans, près de 1 500 bénéficiaires, public de la Mission Locale, élargi aux moins jeunes, demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA, ont bénéficié de ce service qui leur a souvent permis de remettre le pied à l'étrier.

Avec un parc qui compte désormais 23 scooters, financés par la Fondation Sillon



© Département de la Gironde

La mobilité, accélérateur d'insertion au quotidien



#innovationsociale #inclusion sociale
#économiesocialeetsolidaire #ESS #reproductible

La mobilité permet bien souvent à des personnes en difficulté ou aux petits revenus d'augmenter leurs chances d'insertion, notamment sur les territoires

« Pour être efficace, une politique de développement pérenne du territoire doit reposer sur les initiatives locales. Aussi, notre rôle est de stimuler et d'accompagner les initiatives locales girondines. »

© Aurélien Marquet

Bernard Castagnet, vice-Président, chargé de l'attractivité territoriale, du développement économique et du tourisme.

ruraux où l'offre de transport en commun est parfois contraignante, voire insuffisante. Motor Garage et *Inser' Scoot* sont deux initiatives originales et efficaces dans ce domaine.

Motor Garage, un garage solidaire

La première initiative est née sur le Bassin d'Arcachon, à La Teste-de-Buch, grâce à l'opiniâtreté et la générosité d'Emilie Vandellos Duflos. Motor Garage, qu'elle a créé avec son mari et dirige, assure la mécanique générale des véhicules. À vocation sociale et solidaire et au statut associatif sans but lucratif, le garage ne concurrence pas les professionnels environnants puisqu'il est ouvert aux plus démunis, notamment ceux qui perçoivent le RSA, aux demandeurs d'emploi, aux

interdits bancaires, aux étudiants et retraités, etc. En retrouvant un véhicule fiable, il est plus facile d'avoir accès à l'emploi, à la formation, aux soins et plus globalement d'améliorer son quotidien.

Après le règlement d'une adhésion annuelle pour deux véhicules d'un même foyer (35 €/famille), il en coûte environ 50 % de moins pour l'entretien courant d'un véhicule que dans un garage classique. Les prestations sont facturées 40 €. Le temps d'intervention est calculé selon le temps réel passé sur le véhicule.

OUVERT en avril 2016, et lauréat de l'appel à initiatives du Département de la Gironde « Innovation sociale et économie sociale et solidaire », qui récompense les projets alternatifs et solidaire de proximité Motor Garage bénéficie ainsi d'un accompagnement et va consacrer sa subvention de 2 000 € à l'achat d'un second pont, indispensable à son développement. Il compte aujourd'hui 205 adhérents.

L'association a été financée par la Fondation de France, le Fonds Agir pour l'Emploi, EDF et la communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon sud (COBAS). Le garage se situe dans la zone industrielle de la Teste, juste à côté des locaux des Restos du Coeur.

« Aujourd'hui, certains n'ont plus les moyens d'aller dans un garage classique. Nous, on les aide. On leur permet de continuer à aller au travail et à vivre normalement. (...) On essaie également de les diriger, quand ils ont d'autres

solidaire, par la Fondation PSA-Peugeot Citroën et le Conseil départemental de la Gironde. Inser' Scoot couvre les besoins en mobilité sur un territoire de 63 communes, dans cette partie de la Gironde.

Les demandeurs doivent pouvoir justifier d'une formation ou, au moins, d'un acte d'insertion pour pouvoir bénéficier de cette prestation.

Etienne Béguin précise que « les demandeurs obtiennent la location des scooters par l'intermédiaire notamment de Pôle Emploi, des entreprises d'insertion par l'activité économique comme les Associations intermédiaires (AI), ou d'autres prescripteurs comme le Pôle territorial Solidarité de Haute Gironde ou les Maisons départementales de la Solidarité et de l'insertion (MDSI). »

Le responsable du dispositif travaille à temps partiel sur deux structures similaires et assure l'organisation de l'atelier de location mais aussi l'entretien courant et permanent des véhicules.

La mise à disposition d'un scooter est limitée à trois mois avec, dans certains cas, la possibilité d'une prolongation limitée dans le temps. Le montant de la participation aux frais restant à la charge des bénéficiaires s'élève à 50 euros pour un mois.

Inser' Scoot Haute Gironde est financé par les structures utilisatrices c'est-à-dire la Mission Locale et Viti-Gironde, entreprise d'insertion spécialisée dans la prestation viticole manuelle, le Conseil départemental, les Communautés de Communes (Blaye, Bourg, Cubzaguais, Estuaire, Latitude Nord Gironde) et la DIRRECTE dans le cadre du Fonds d'insertion professionnelle pour les jeunes (FIPJ).

Le Conseil départemental de la Gironde finance le projet à hauteur de 15 000 euros sur les fonds de la solidarité et 8 000 euros sur le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ).

Contact

Delphine Moulinier, directrice de la Mission Locale de la Haute Gironde
17, rue St Simon 33 390 Blaye
05 57 42 79 44
d.moulinier@mlhautegironde.org

Etienne Béguin, responsable du projet Mission Locale de la Haute Gironde
e.beguin@mlhautegironde.org

L'insertion sociale et professionnelle, un enjeu majeur pour le Département



#inclusionsociale #économiesocialeetsolidaire #ESS #reproductible



Parc photovoltaïque du Béthout (Gironde)

© Barde

Avec la clause d'insertion dans les marchés publics : 1 bénéficiaire du RSA sur 4 retrouve un emploi.

Valorem et Gironde Habitat, pionniers de l'inclusion sociale sous la houlette du Département, agissent en ce sens.

35% des marchés publics du Département de la Gironde, supérieurs à 90 000 euros, comportent une clause d'insertion. Depuis 2008, 1 500 personnes ont bénéficié du dispositif de cette clause, dont en moyenne 55% de bénéficiaires du RSA.

Créer des opportunités d'emplois locaux, favoriser le retour à l'emploi, faire levier pour accéder à la formation, valider les parcours professionnels, soutenir les structures de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), et être facilitateur de la mise en œuvre de cet engagement, tels sont les objectifs de l'application de la clause d'insertion au Département.



Denise Greslard Nédélec, vice-Présidente, chargée de la politique de l'insertion.

De l'inclusion active

Le Département et les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) sur leurs territoires d'intervention sont devenus référents dans le domaine. Nombre de collectivités (Région, communes) et les

« Les clauses d'insertion, c'est un acte concret. C'est aussi un pacte qui engage les entreprises et le Département à donner leur chance à des personnes exclues du marché de l'emploi. La réussite de la démarche prouve le bien fondé de notre engagement. »

© Aurélien Marquet

entreprises girondines, sollicitent l'institution départementale pour le conseil, la mise en œuvre et la garantie de faisabilité et de traçabilité de cette clause mais aussi pour la veille et l'appui juridique.

La démarche des donneurs d'ordre - que ce soit le Département, les autres collectivités locales ou les entreprises privées - est totalement volontaire.

Des premières exemplaires

Ainsi, l'entreprise **Valorem et sa filiale Valrea**, groupe pionnier dans les énergies vertes, est la première entreprise en France, productrice indépendante d'électricité, à insérer une clause d'insertion pour la réalisation de chantiers dans ses

25% Le résultat : grâce à cette démarche, la collectivité évite à 25% les sorties positives du dispositif RSA, c'est-à-dire quand les bénéficiaires rentrent en CDI, en CDD ou contrat d'intérim de plus de 6 mois, ou encore en formation qualifiante.

marchés privés. Cette obligation pour les sous-traitants implique de confier un volant d'heures minimum réservé aux candidats à l'insertion. En l'occurrence, ce marché inédit porte sur la construction de 3 parcs (35 MWc), soit 120 000 nouveaux modules photovoltaïques dans le Médoc qui permettront d'atteindre 30% de la consommation totale de la presqu'île médocaine. C'est également la première fois qu'une collaboration entre un PLIE, une entreprise locale au rayonnement international et le Département voit le jour.

Pour **Gironde Habitat**, les enjeux sont les mêmes et se déclinent par la mise en œuvre de la clause d'insertion pour les travaux en neuf ou en rénovation depuis plusieurs années. Le bailleur social a aussi décidé de recourir au marché d'insertion et de qualification professionnelle pour la réalisation de travaux d'entretien sur diverses résidences girondines. 40 opérations ont ainsi été lancées sous cette forme en 2016, accompagnées par le Département.

Le Conseil départemental favorise, depuis 2010, le montage de marchés avec clause d'insertion : 100 000 heures de travail en moyenne par an, ont ainsi été proposées aux personnes en difficulté au regard de l'emploi.

Contact

Direction des politiques d'insertion et d'inclusion

Hervé Minvielle, chef du service

insertion et dispositif RSA

m.minvielle@gironde.fr



Temps d'Activité Péri-scolaire à Artigues-près-Bordeaux, ruisseau Desclaux

© FDAAPM A Gironde

Protection du patrimoine écologique : aménager, animer, sensibiliser



#protection aquatique #environnement #biodiversité #sensibilisation
#intergénérationnel #mixité sociale #reproductible



7 PLIE en Gironde dont 6 sur la Métropole.

Le PLIE est la structure intermédiaire à la mise en œuvre de la clause d'insertion sur son territoire géographique d'intervention.

2 outils réglementaires

> le marché d'insertion, marché entièrement dédié à l'inclusion sociale : recrutement par les structures de l'IAE, de bénéficiaires en situation précaire

> la clause d'insertion qui attribue un volant d'heures à des personnes exclues du marché du travail.

1 récompense

En 2016, le Département de la Gironde a été désigné Lauréat d'Or par l'édition 2016 des Trophées Décision Achats, organisés par le magazine du même nom, récompensé dans la catégorie « Responsabilité sociétale des entreprises - RSE » pour la mise en place d'une démarche d'achats éco-responsables particulièrement innovante.

La Gironde, c'est 6 700 km de rivières et 15 000 ha de lacs et plans d'eau.

La Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique (FDAAP-PMA) basée à Beychac-et-Caillau, est une véritable institution girondine, depuis 1913. Elle gère la pratique de la pêche, et intervient pour protéger les milieux aquatiques et les zones humides.

33 salariés dont 25 ingénieurs assurent la mise en valeur de la pêche de loisir, surveillent la population des poissons, contrôlent la qualité des eaux et aident les collectivités locales à la gestion des milieux aquatiques.

Partenaire indispensable

Dans la protection des milieux aquatiques girondins, la Fédération est un partenaire privilégié et incontournable de la collectivité départementale. A la pointe des techniques scientifiques en France, elle est un relais de l'action départementale sur la biodiversité et la protection des milieux aquatiques, et un véritable appui dans ses

connaissances et ses savoir-faire. La gestion combinée des milieux aquatiques girondins place ainsi le Département comme le deuxième financeur de la Fédération.

Depuis 2015 et au-delà du socle de ses missions, la Fédé a développé une nouvelle stratégie de valorisation des sites de proximité, et intensifie depuis un an ses actions de sensibilisation aux problématiques environnementales actuelles, notamment auprès des jeunes générations. Ainsi, 53 animations ont été menées en 2016 pour les scolaires et le grand public. Au total 1 841 personnes ont été sensibilisées sur l'année dont 1 758 jeunes.

Partage de connaissances

Parallèlement au développement des animations éducatives, cette organisation pérenne également le partage de connaissances halieutiques en garantissant l'accessibilité à la pêche, notamment pour les personnes handicapées. Elle crée des aménagements de plans d'eau accessibles

et sécurisés ou encore des zones de convivialité intergénérationnelles sur l'ensemble du territoire girondin.

Les étangs de Barsac, insérés dans la vallée du Ciron, ont ainsi bénéficié de nouveaux aménagements. La Fédération a fait réaliser un linéaire de 20 mètres sécurisé par l'installation d'un garde-corps adapté à la pêche pour tous. Cet aménagement pilote dans un espace remarquable Natura 2000, classé Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), accueillera dès cette année des animations fédérales et individuelles en toute sécurité. Son modèle est exportable sur d'autres plans d'eau du département.

Les techniciens de la Fédé étudient ainsi les projets issus des collectivités territoriales ou des associations locales autour de l'accessibilité à la pratique de la pêche, mais aussi de l'information et de la sensibilisation des publics.

Apprendre en s'amusant

Les animations autour de l'environnement, organisées en temps scolaires et financées notamment par les Fonds FEDER, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine, s'effectuent dans le cadre d'une convention avec l'Education nationale et, prochainement, via un agrément de la Direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN).

La FDAAPPMA intervient aussi auprès des enfants dans le cadre des Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) pris en charge par les communes, et parfois en coopération avec des associations locales.

Pour mener à bien ces programmes pédagogiques, séquences d'animations ludiques, ateliers de découvertes et d'expérimen-

tations d'écosystèmes de proximité, la Fédération développe un plan de formation aux relais locaux et transmet des outils pédagogiques aux professionnels comme les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), animateurs de Centre de loisirs, etc. dans le cadre de conventions avec les communes concernées.

Pour la Fédé, le succès des animations TAP est grandissant. Le dispositif compte aujourd'hui 70 animations dans 7 communes de Gironde - Bruges, Cenon, Artigues-près-Bordeaux, Ambarès-et-Lagrave, Salleboeuf, Bonnetan, Tresses - et les actions sont parfois élargies à des soirées découvertes pour les enfants et les familles.



«Pour valoriser notre environnement et étoffer notre offre touristique, nous pouvons compter sur des acteurs locaux engagés. La Fédération de pêche est au premier rang de ces passionnés qui connaissent et savent faire partager les richesses de la Gironde.»

© Aurélien Marquot

Jean Touzeau, vice-Président, chargé de la valorisation du patrimoine environnemental et touristique

/FDAAPPMA GIRONDE

- 33 salariés dont 25 ingénieurs
 - Un Conseil d'administration composé de 17 élus issus de 59 associations locales de pêcheurs
 - 1 pôle technique dédié à la protection des milieux aquatiques et à la gestion des ressources piscicoles
 - 1 laboratoire d'analyse
 - 1 centre de formation
 - 1 pôle dédié aux animations
- Pêche et Nature
- 6 bateaux
 - 2,5 millions d'euros de budget annuel
 - 26 000 adhérents
 - Près de 500 bénévoles

Et plus de 50 manifestations en Gironde chaque année, dont la Fête de la pêche à Bègles, chaque premier dimanche du mois de juin.

Contacts de la Fédération

Emilie Denis, chargée de mission éducation à l'environnement :
05 56 92 59 48 / emilie.denis@peche33.com

Nicolas Larrebourg, chargé de mission aménagement : 06 13 49 33 32
nicolas.larrebourg@peche33.com

L'accompagnement du Département de la Gironde

Depuis plus de 5 ans, la collectivité accompagne techniquement la Fédération et finance son fonctionnement et son plan d'actions annuel pour la gestion et la protection des milieux aquatiques et de leur biodiversité pour un montant de plus de 120 000 euros. Elle a également financé l'étude stratégique qui permet aujourd'hui le développement de l'accueil du public sur les espaces naturels et l'éducation à l'environnement à hauteur de 6 100 euros, et la mise en œuvre des actions de sensibilisation en cours d'accompagnement à hauteur de 2 600 euros.

Contacts au Département de la Gironde

Direction de l'environnement

Sylvain Brogniez, chargé d'animation territoriale milieux aquatiques et biodiversité : 05 56 99 34 86 / 06 16 43 69 09 / s.brogniez@gironde.fr

Joackim Dufour, référent médiation sur les Espaces naturels :
05 56 99 33 33 poste 38 53 / 06 10 78 82 33
j.dufour@gironde.fr



Ponton aménagé, étang de Bègles Plage - Plaine des sports

Actualités réglementaires

Administration

Décryptage de la récente réforme des concessions

Le nouveau régime des concessions de service est entré en vigueur depuis le 1^{er} avril 2016.

Maires de France - 01/11/2016 - p.62-63
Auteur : Fabienne Nedey

Collectivité territoriale

50 questions - Eau, assainissement, GEMAPI - Anticiper le transfert des compétences

A compter du 01/01/2018, les communautés de communes et les communautés d'agglomération devront être prêtes pour le transfert de la compétence relative à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Courrier des maires (le) - 01/11/2016
n° 306 - 50 pages -
Auteur : Anne Gardère

Fusions de collectivités : partager le projet avec les agents

Informier et consulter les agents pour faire comprendre et partager le projet de fusion de communautés ou de création de communes nouvelles est indispensable.

Courrier des maires (le) - 01/10/2016
n° 339 - p.36-41 -
Auteur : Elsa Pradier

L'intégration de nouvelles compétences dans les statuts de la communauté

Comment modifier les statuts si le périmètre la communauté n'évolue pas ou s'étend au 01/01/2017 ou si la communauté fusionne au 01/01/2017 ?

Maires de France - 01/10/2016
n° 339 - p.34 -
Auteur : Xavier Brivet

Le statut de l'élu(e) local(e) (mise à jour au 11 janvier 2017)

Cette brochure fait le point sur la suppression de la retenue à la source dès janvier 2017, après le vote de l'article 10 de la loi de finances pour 2017 (cf. chapitre IX), prend en compte l'augmentation du SMIC et du plafond de la sécurité sociale au 1er janvier 2017 (cf. chapitres II, IV, V et X) et intègre les dernières évolutions législatives relatives au droit individuel à la formation (DIF) des élus locaux (cf. chapitre IV).

AMF - 11/01/2017

Fusion et extension : implications pour le statut de l'élu(e) intercommunal(e)

L'évolution de la carte intercommunale au 1er janvier 2017 impacte les conditions d'exercice du mandat des conseillers communautaires des nouveaux EPCI.

AMF - 09/01/2017

FAQ sur la loi n° 2015-292 du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle pour des communes fortes et vivantes

Cette foire aux questions aborde les points suivants : création d'une commune nouvelle, communes nouvelles et EPCI à fiscalité propre, le conseil municipal de la commune nouvelle, les communes déléguées.

DGCL - 18/01/2017

50 questions - le transfert de la voirie aux communautés de communes et d'agglomération

Les points suivants sont abordés : - Définition de la voirie et de l'intérêt communautaire - Les composantes de la compétence - Les modalités de transfert - Les modalités de gestion - Les aspects financiers.

Courrier des maires (le) - 01/01/2017 - n°308 - p.1-15

Comment fait-on pour mener à bien le chantier Ressources humaines des communes et intercommunalités nouvelles ?

La réforme de la carte intercommunale se traduit par un chamboulement des équipes et nécessite un changement pour les professionnels de la fonction ressources humaines, pour les DGS et pour les élus. Mais comment faire ? Panorama des défis à relever.

Journal des maires (le) - 01/01/2017 - n°1 - p.40-42

L'Interco issue de la loi NOTRe : présentation et ressources

Afin d'aider à la compréhension de l'intercommunalité issue de la nouvelle organisation territoriale, l'ADCF propose, dans ce dossier, un ensemble de ressources pédagogiques et juridiques consacrées aux enjeux et aux implications des évolutions de périmètres liées aux dernières réformes législatives.

ADCF - 30/12/2016

Les modalités et instances de concertation locale

Echange, discussion et adaptation avec prises de décisions consensuelles, tels sont les objectifs de la concertation au sein des collectivités locales.

Journal des maires (le) - 01/07/2017 - n°7/8 - p.57-58

Culture

Loi création : les nouveaux dispositifs de protection du patrimoine

Commentaire relatif à la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. Quels sont les nouveaux périmètres de protection ? Déryptage du nouveau régime des « sites patrimoniaux remarquables ». Plusieurs mesures sont également destinées à renforcer la qualité architecturale et l'insertion des constructions dans leur milieu environnant.

Journal des Maires - 01/09/2016 - p.51-52
Auteur : Pierre Bonnefond

Education

Le Maire et l'école - Guide pratique à l'usage des maires ruraux - Actualisation du guide de l'Association des maires ruraux de France

Cette version 2016 intègre les modifications juridiques apportées au domaine scolaire. AMRF - 15/11/2016

Environnement

Loi biodiversité

Commentaire relatif à la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016, pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages : conception renforcée de la biodiversité, obligation de compensation écologique, les outils de la protection...

Maires de France - 01/09/2016 - p.10-11 -

Auteur : Franck Lemarc

Journal des maires - 01/09/2016 - p.9-12 -

Auteur : Jean-Christophe Poirot

GEMAPI : où en est-on ?

La nouvelle compétence gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, dite Gemapi, entrera en vigueur le 1er janvier 2018, avec possibilité d'anticiper dès maintenant. APVF - 19/01/2017

Institution publique

Le statut de l'élu(e) local(e)

Cette brochure de l'AMF, dans sa version du 10 novembre 2016, rappelle les nouvelles modalités de déclaration de patrimoine et d'intérêt (cf. chapitre I), précise les dispositions relatives au droit individuel à la formation (DIF) des élus (cf. chapitre V) et fait état des nouvelles règles applicables aux indemnités de fonction des maires des communes de moins de 1 000 habitants, prévues par l'article 5 de la loi n° 2016-1500 du 8 novembre 2016 (cf. chapitre VII).

AMF - 14/11/2016

50 questions - L'assurance personnelle de l'élu local

Le droit des assurances a développé des contrats de prévention spécifique, tant pour les élus que pour les collectivités.

Courrier des maires (le) - 01/10/2016
n° 305 - p.1-15

Sport et vie associative

Innovation sociale - l'ADN associatif

Dans un contexte en pleine mutation, le secteur associatif apparaît comme un acteur clé.

Juris Associations - 01/11/2016 - n° 547 - p.16-35
Auteur : Alain Régnier

Les outils numériques qui facilitent la communication interne

Ces outils (réunion à distance, partager des documents, élaborer un projet en commun) peuvent faciliter le travail au sein de l'association, mais ils doivent être intégrés, pour être efficaces, à une bonne stratégie de communication interne.

Associations mode d'emploi - 01/11/2016
n° 183 - p.26-27
Auteur : Pierre Rudloff

Crowfunding : les contreparties peuvent annuler la déduction fiscale

Pour financer ses projets, l'association peut avoir recours à une plateforme de financement participatif. Problème : il peuvent faire obstacle à la déduction fiscale pour dons.
Associations mode d'emploi – 01/11/2016 – n° 183 – p.17 Auteur : Sophie Weiler

L'intégration de nouvelles compétences dans les statuts de la communauté

Comment modifier les statuts si le périmètre la communauté n'évolue pas ou s'étend au 01/01/2017 ou si la communauté fusionne au 01/01/2017 ?

Maires de France – 01/10/2016 – n° 339 – p.34 –

Intercommunalité : les associations doivent changer de repères

Le développement des intercommunalités oblige les associations à comprendre les rouages et le mode de fonctionnement des communautés de communes, d'agglomération ou des métropoles.

Associations mode d'emploi - 01/01/2017 - n°185 - p.22-23 Auteur : Xavier Brivet

Communication

Loi pour une République numérique open data : les collectivités locales plus que jamais au cœur de la donnée (1/2)

La loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique, dite loi Lemaire, prévoit d'importants évolutions s'agissant notamment des données publiques.

Courrier des maires (le) - 01/12/2016 - n°307 - p.40-42

Loi pour une République numérique - accès, pilotage, diffusion : la médiation numérique de la loi (2/2)

D'ici mai 2018, des règles plus sévères s'imposeront, en application d'un règlement européen (n° 2016/679 du 27 avril 2016).

Courrier des maires (le) - 01/01/2017 - n°308 - p.38-40

Protéger les données personnelles

Afin d'aider à la compréhension de l'intercommunalité issue de la nouvelle organisation territoriale, l'ADCF propose, dans ce dossier, un ensemble de ressources pé-

dagogiques et juridiques consacrées aux enjeux et aux implications des évolutions de périmètres liées aux dernières réformes législatives.

Lettre du maire (la) - 17/01/2017 - n°1978 - p.6

Le défi de la transition numérique

- La nouvelle loi numérique

Quels sont les apports de la nouvelle loi pour une République numérique pour les communes, les écoles, les start up ...

Journal des maires (le) - 01/01/2017 - n°1 - p.16-24

Pour plus d'informations liées à ces articles

Contact

Direction de la Documentation

05 56 99 33 33 poste 59-72

dgac-pcdd-ddoc@gironde.fr

GIRONDESCOPIE LA BOÎTE À OUTILS DES TERRITOIRES

Girondescopie est le portail public de la connaissance territoriale, de la plus généraliste à la plus technique. Il a pour objectif de rassembler et mutualiser des données souvent dispersées et sectorisées, permettant l'analyse et la représentation des dynamiques territoriales girondines.

Cet outil de connaissance du Département de la Gironde donne accès à tous, à une sélection d'informations produites par la collectivité, et ses partenaires que sont notamment l'INSEE, l'Aurba, l'Université Bordeaux Montaigne etc., accompagnera l'élaboration et suivi des pactes territoriaux.

Cartothèque, datavisualisation (traitement illustré de données complexes), études territoriales, médiathèque (vidéos, photos), et chiffres permettent un accès facile à la compréhension de l'évolution du territoire au travers des politiques publiques départementales développées dans les neuf pactes territoriaux.

On y retrouve des données sur la dynamique des projets de territoires liés au parcours de vie (petite enfance, santé, personnes âgées et handicapées, prévention des exclusions...), au vivre ensemble (dynamique associative, participation citoyenne...), à la capacité de développement (urbanisme, logement, foncier, mobilité, numérique...), à l'économie locale ou encore à la qualité de vie (ressources naturelles, paysages...).

www.girondescopie.fr

Contact

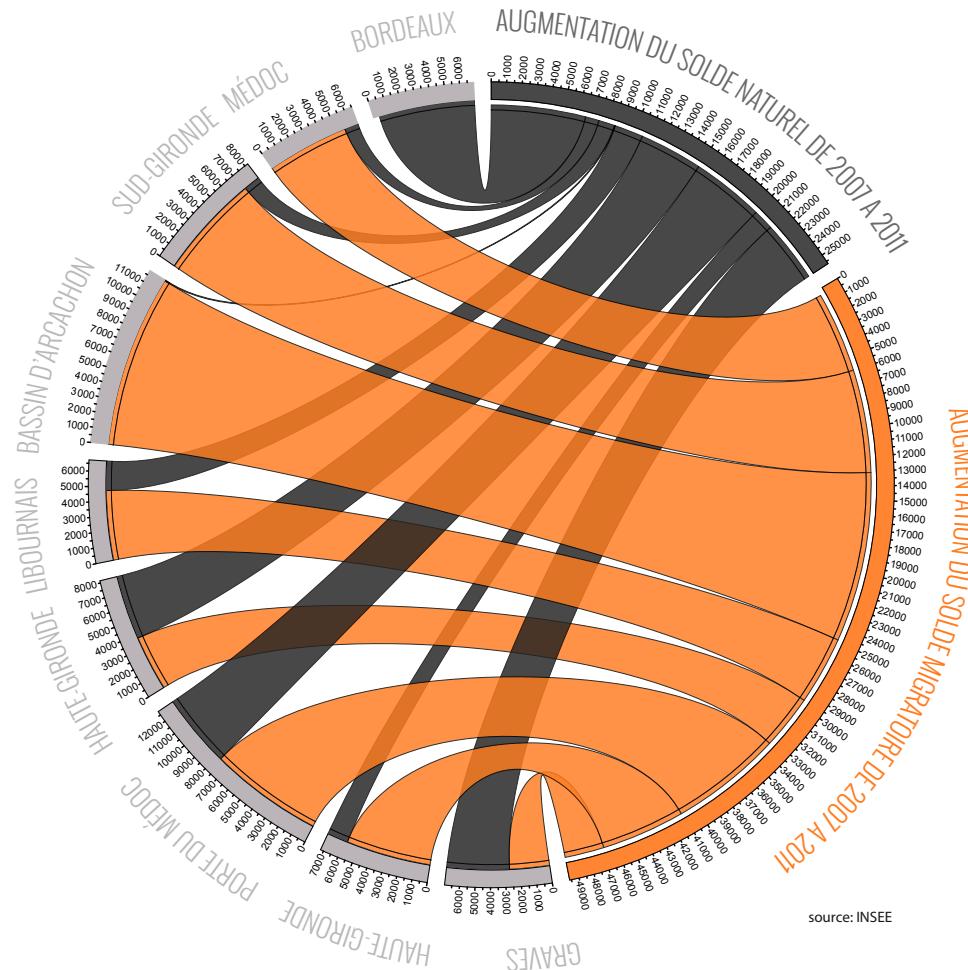
Direction de la cohésion territoriale

et de la coopération européenne

Rodolphe Zuniga, chef de projets observation et prospective

05 56 99 33 33 poste 64 44

r.zuniga@gironde.fr



Part du solde naturel et migratoire dans l'évolution de la population girondine entre 2007 et 2012

A titre d'exemple, on remarquera que sur cette période 2007-2012, le Médoc aura enregistré 1000 naissances et que 5000 personnes de plus sont venues s'installer sur ce territoire.

Selfie !



Danielle Couzi, Joseph (12 ans) et Léau (10 ans)

© Joseph

« On ne laisse pas quelqu'un sur le bord du chemin... »

Danielle Couzi, association P'tit Dom



« Dans la famille, on est des combattants ! On ne lâche rien... » lance le petit bout de femme élégante, rouge à lèvres et lunettes rondes assorties : du rouge vif et énergique, comme son tempérament. Prête à soulever des montagnes, Danielle Couzi et sa poignée de main ferme, en témoignent.

Cette Girondine, au regard vert intense et rieur, est la pétillante Présidente de l'association P'tit Dom qui travaille auprès d'enfants autistes.

L'association est hébergée au Prieuré de Cayac, « a c h à t e a u » comme disent les enfants, et dans une maison en location mis gracieusement à disposition d'un petit monde un peu expérimental par la mairie de Gradignan. Le « château » et la « maison » accueillent chaque jour 10 enfants - 9 garçons et 1 fille, âgés de 4 à 14 ans - porteurs du même handicap.

« J'ai toujours pensé qu'il y aurait une voie. Je veux gommer les différences trop visibles dans la société. »

Un univers créé par Danielle et sa fille, Camille, elle-même maman de Joseph, enfant autiste. Dès le diagnostic posé pour son petit-fils, Danielle Couzi a créé l'association P'tit Dom avec sa fille, en 2008. Elle s'est aussitôt arrêtée de travailler. Termi-

nant sa carrière au lycée des Graves comme proviseur, son parcours témoigne de son éthique : ne jamais laisser quelqu'un sur le bord de la route.

« J'ai toujours pensé qu'il y aurait une voie. Je veux gommer les différences trop visibles dans la société. »

Elles se sont alors formées, s'inspirant des pays nordiques ou anglo-saxons, plus en avance que la France dans le domaine de l'autisme. Selon elle, le plus important pour ces enfants reste la prise en charge éducative précoce et le diagnostic posé par le Centre Ressources Autisme (CRA).

Patience et ténacité sont les qualités requises... Et de l'amour, toujours de l'amour : c'est d'ailleurs pour cela que Danielle ne compte pas ! Ni son temps ni son investissement.

Une véritable reconnaissance de l'association

La psychologue de la structure est rémunérée par les parents, aidés par l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). L'association gère les autres emplois et ne bénéficie d'aucune subvention.

Elle fait néanmoins appel au mécénat et complète ses financements par des dons de particuliers, mais aussi l'adhésion libre d'un réseau composé de 600 adhérents. Fin 2016, le Conseil départemental a reconnu la démarche de l'association P'tit Dom, en la désignant lauréate, ainsi que 10 autres projets, de l'appel à initiatives « Innovationso-

ciale et économie sociale et solidaire ». Pour Danielle Couzi, ce choix assorti de 2 000 euros confirme « une véritable reconnaissance du travail de l'association » et de sa dynamique collective qui suscitent jusqu'à la curiosité du monde médical.

Encore et toujours des projets

Avec les tout-petits, l'approche est essentiellement comportementale. A partir de 5/6 ans, les enfants abordent l'apprentissage de la lecture. Les plus grands, eux, utilisent les outils de l'école Montessori notamment pour la grammaire et les maths. Ils travaillent également beaucoup avec le numérique, le clavier étant plus abordable pour les enfants autistes que l'écriture manuelle.

La psychologue écrit le programme et supervise la prise en charge de chaque enfant. Les parents, souvent dans la souffrance, ont d'emblée fait confiance à P'tit Dom et son approche moderne de l'autisme.

Par ailleurs, les enfants sont scolarisés au moins 12 heures par semaine, dans la classe de leur âge : une socialisation nécessaire.

Danielle Couzi précise que « l'Education nationale a fait beaucoup de progrès dans ce domaine. »

Cependant, « il ne faut jamais rien lâcher » et la présidente de l'association porte de nouveaux projets afin d'optimiser l'accompagnement de la scolarité en milieu ordinaire des enfants porteurs de Troubles du Spectre Autistique (TSA). Ainsi, une convention entre la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde (DSDEN) et P'tit Dom vient d'être signée.

Danielle Couzi est devenue un peu la maman de tous ces enfants, une mère avec du tempérament mais aux souvenirs émus et fiers, quand elle évoque l'évolution de son petit-fils, Joseph, aujourd'hui scolarisé en 5^e au collège Berthelot à Bègles.

**600 000 autistes en France :
1% de la population.**

1 enfant sur 150 en France est diagnostiquée autiste.

Dans la plupart des pays, il est de 1 pour 100 et de 1 pour 80 aux USA (2016).

Source : www.autisme-france.fr
P'tit Dom est partenaire
d'Autisme-France.

Contact

Danielle Couzi / 06 76 38 04 25
association@ptitdom.fr

Siège social :
15 chemin de Pichey
33170 Gradignan